

OBSERVATOIRE NATIONAL DES MAMMIFÈRES

Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères

Lettre d'actualités N°2
Février 2025

L'Observatoire National des Mammifères, créé et coordonné par la SFPEM, continue à s'enrichir. Pour mémoire, l'ONM vise à donner un accès aux travaux réalisés par la SFPEM et ses adhérents par la mise en place d'un portail pour l'agrégation et la mise à disposition des données et informations sur les Mammifères sauvages sur l'ensemble du territoire.

Vous constaterez dans cette deuxième lettre d'actu que beaucoup de choses se sont passées depuis quelques mois, renforçant l'une des missions de la SFPEM, la valorisation des données de Mammifères en France en partenariat avec le SINP. Cette valorisation passe par des phases de construction de protocole de validation et vérification des données. Ce fut le cas notamment pour la Loutre (dans le cadre du PNA) avec un travail de validation des mailles de présence ; pour les Chiroptères dans l'optique du futur Atlas des Chiroptères de France avec un processus de validation scientifique des données (automatique et manuelle) ; pour les petits mammifères avec la standardisation et l'intégration du fichier historique d'analyse des pelotes de réjection et de la réflexion sur un module de saisie de données pour le Muscardin ; de l'ouverture d'un module Outre-mer... beaucoup de travaux réalisés et encore à venir montrant l'utilité de cet outil ONM !

Thomas RUYS – président de la SFPEM

LOUTRE

Données de référence

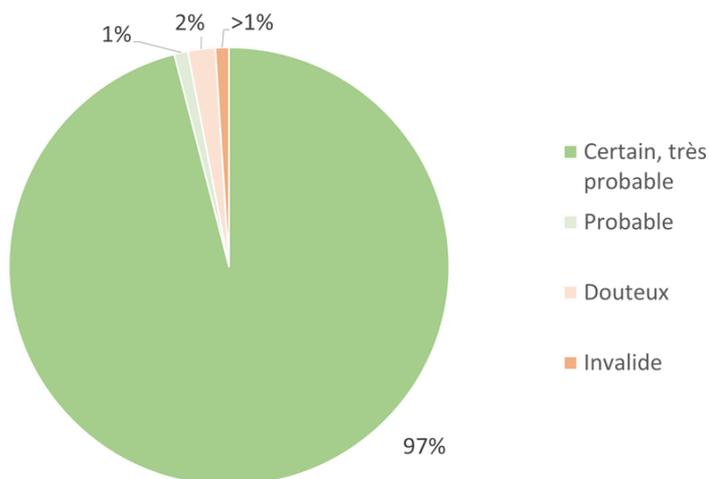
Dans le cadre du rapportage de la Directive Habitat Faune Flore qui a eu lieu en 2024, un travail de validation des mailles de présence de la Loutre a été réalisé. Un jeu de données de référence, incluant les mailles de présence de l'espèce sur la période 2012-2023, a ainsi été élaboré. Il sera prochainement mis à disposition en téléchargement sur le site de l'ONM.



CHIROPTÈRES

Validation scientifique des données

L'ONM a mis en place un processus de validation scientifique des données (automatique et manuelle), dont les modalités sont détaillées dans le [Guide méthodologique pour la validation scientifique des données d'occurrence de mammifères \(2022\)](#). En 2024, la validation nationale des données relatives aux chiroptères en métropole a débuté, en s'appuyant sur des référentiels géographique et de fiabilité de détermination en lien avec la technique d'observation. Ces référentiels ont été établis en concertation avec divers acteurs du réseau des chiroptérologues, que nous remercions chaleureusement pour leur implication. 3 470 719 données ont ainsi été soumises au processus de validation automatique afin d'obtenir une note de validation. **97 % ont obtenu la note « certain, très probable », 1 % ont reçu la note « probable », 2 % la note « douteux », et moins de 1 % la note « invalide ».** Il est à noter que, pour 95 % des données, la technique d'observation n'a pas été renseignée.



Proportion des notes de validation automatique



Avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité

À la suite de la validation automatique, 95 038 données doivent être soumises à une validation manuelle. Ces données sont celles ayant obtenu la note « douteux » ou « invalide », ainsi que les données présentant une incohérence entre la note obtenue lors de la validation automatique et la note de validation locale. La validation manuelle consiste d'abord en l'examen des commentaires et des métadonnées associés à chaque donnée, afin de trouver des informations permettant de préciser, notamment, la technique d'observation utilisée. Le validateur peut ensuite recontacter le producteur de la donnée, ainsi que le validateur local, et/ou solliciter des experts extérieurs. À l'issue de ce travail, une note de validation manuelle est attribuée à la donnée. Cette phase est encore en cours.

Un article sera publié dans *l'Envol des Chiros* n°38 afin de présenter l'ensemble du travail réalisé à ce jour.

Atlas des chiroptères

La validation des données sera notamment utilisée pour le quatrième volume de l'Atlas des mammifères de France, qui sera consacré aux chiroptères.

L'intégration des derniers jeux de données a été finalisée en 2024, et la réalisation des cartes de répartition des 176 espèces traitées dans l'atlas peut désormais débuter, en parallèle du travail de validation. Par ailleurs, les rédacteurs poursuivent leur travail de rédaction des monographies spécifiques et géographiques.



Effectifs nationaux et cartes des gîtes estivaux et hivernaux

Dans le cadre du PNA Chiroptères, un groupe de travail de la Coordination Chiroptères Nationale (CCN), en partenariat avec le MNHN, porte l'actualisation de la méthodologie de hiérarchisation des gîtes protégés et à protéger pour 27 espèces et groupes d'espèces de chauves-souris. Le travail sur le projet de hiérarchisation des gîtes à chiroptères s'est poursuivi en 2024 avec l'intégration des dernières données, la réalisation des cartes de localisation des gîtes et des tableaux de synthèse des effectifs nationaux. Le projet a été présenté lors des Rencontres Nationales Chiroptères, suivi d'une dernière correction des données. Le rapport final du projet, ainsi que la mise à jour de la méthodologie et de l'outil de calcul sont en cours de finalisation. À paraître prochainement !

PETITS MAMMIFÈRES

Fichier historique d'analyse des pelotes de rejection

En 2024, la SFPEM a reçu une subvention dans le cadre de l'appel à projet « Connaissances naturalistes » de l'INPN, visant à travailler sur le fichier historique des données issues de l'analyse des pelotes de rejection.

Les travaux ont consisté à standardiser et intégrer ce jeu de données dans la base de l'ONM, puis à valider les informations en se basant sur les référentiels géographiques existants (atlas régionaux, enquêtes nationales) et l'avis d'experts. Ces données, accompagnées de la note de validation, ont été transmises au SINP. Une présentation est prévue lors des rencontres nationales Petits mammifères en mars 2025.

Module outre-mer

Un module outre-mer a été développé sur le [site internet de l'ONM](#), grâce au soutien financier de l'OFB. Ce module permet d'accéder aux listes d'espèces par territoire, ainsi qu'à des cartes de répartition individuelle pour chacune des espèces pour lesquelles nous disposons de données (cela concerne donc la Guyane, les Antilles, la Réunion et la Nouvelle-Calédonie pour le moment). Le développement du module va se poursuivre en 2025.



Enquête nationale Muscardin

La SFPEM a lancé en 2024 une enquête nationale reposant sur le [Protocole d'étude de la répartition du Muscardin en France \(2024-2026\)](#). L'objectif est d'enrichir les connaissances sur la répartition du Muscardin à l'échelle nationale, tout en sensibilisant le public à son rôle écologique. Une première session de terrain a eu lieu en septembre, et la communication autour de l'enquête a également permis de recueillir des données opportunistes.

Les résultats préliminaires montrent la présence du Muscardin dans deux nouvelles mailles, permettant d'affiner sa répartition et confirmant son maintien dans d'autres zones. Toutefois, la participation à cette première phase de l'enquête nationale reste relativement faible, en particulier de la part des associations mammalogiques locales. Un module de saisie sur l'ONM, dédié à cette enquête, est en cours de réflexion pour l'année à venir.

ET AUSSI...

Un nouveau géomaticien



Jacques Blenner occupe le poste d'Administrateur Système d'Information Géographique – Développeur depuis avril 2024. Ingénieur de formation, il s'est spécialisé dans la géomatique et gestion de données. C'est avec enthousiasme qu'il met ses compétences au service de la protection des mammifères !



jacques.blenner@sfepm.org

Recrutement service civique

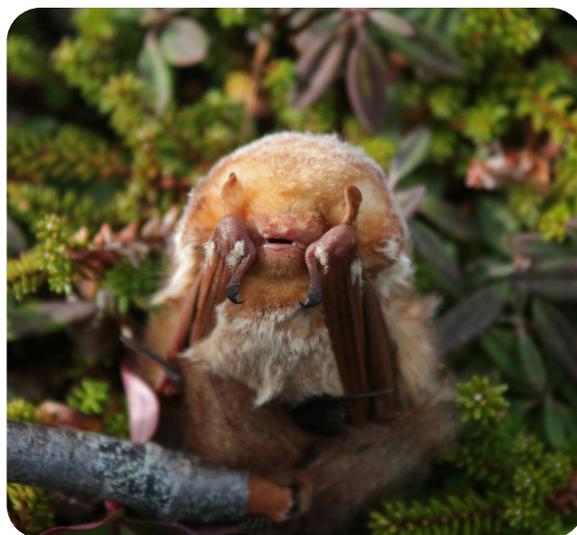
La SFEPM recrute un(e) service civique pour apporter son appui à l'ONM : rédaction de fiches descriptives pour les espèces, bancarisation d'informations, analyses de données... Consultez nos offres sur notre page LinkedIn !

Adhérer à l'ONM



... et bientôt un nouveau site !

Vous ne le voyez pas, mais depuis plusieurs mois, les différents outils utilisés par l'ONM ont bénéficié d'un lifting : mises à jour des versions, améliorations des bases techniques, mise en place de protocoles de gestion des données... En 2025, c'est le site internet qui va bénéficier d'un coup de frais ! Vitrine de notre travail, ce site offrira un accès à des atlas et des fiches espèces dynamiques, avec un gros focus sur la refonte du centre de ressources.



N'hésitez pas à diffuser cette lettre d'information dans vos réseaux. Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion, ou si vous avez des suggestions à nous faire parvenir, vous pouvez envoyer un mail à fanny.paperin@sfepm.org.

Contacts :

SFEPM - 19 allée René Ménard
18000 Bourges
contact@sfepm.org

Fanny Paperin Carillo
Cheffe de projet ONM
fanny.paperin@sfepm.org

www.observatoire-mammiferes.fr

ONM -Lettre d'actualités N°2

Date : 15 février 2025

Conception, réalisation et rédaction : Fanny Paperin-Carillo, Elisa Mora

Crédit photographique : Jean-Michel Bompar (Muscardin); Christian König (Noctule commune);

Patrick Hacala (*Lasiurus borealis*); Getty Images (Loutre)

Directeur de publication : Président de la SFEPM

